

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

#### TRANSPORTS

**Arrêté du 21 septembre 2017 fixant le nombre de places offertes, au titre de l'année 2017, à l'examen professionnalisé réservé aux agents non titulaires pour l'accès au corps des assistants d'administrations de l'aviation civile au ministère de la transition écologique et solidaire (direction générale de l'aviation civile et Météo-France)**

NOR : TRAA1724616A

Par arrêté de la ministre auprès du ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, en date du 21 septembre 2017, le nombre de places offertes à l'examen professionnalisé réservé aux agents non titulaires pour l'accès au grade d'assistant d'administration de l'aviation civile de classe normale, au titre de l'année 2017, est fixé à un.